REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 janvier 2010**

Délibération n° 2010-1233

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmation des opérations globalisées 2010 liées aux actions à mener dans le cadre du budget annexe de l'assainissement au titre des réseaux de proximité et stations de relèvement des stations d'épuration, des branchements et travaux pour le compte de tiers, et matériels en dépenses et en recettes - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Arrue (pouvoir à Mme Frih), Bernard R (pouvoir à M. Flaconnèche), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Darne JC. (pouvoir à M. David G.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Coulon), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Lambert (pouvoir à M. Corazzol), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à Mme Dubos), MM. Terracher (pouvoir à M. Llung), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Gignoux), Vial (pouvoir à M. Crimier), Mme Yérémian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : Mme Palleja.

Séance publique du 11 janvier 2010

Délibération n° 2010-1233

commission principale :	proximité et environnement
objet :	**Programmation des opérations globalisées 2010 liées aux actions à mener dans le cadre du budget annexe de l'assainissement au titre des réseaux de proximité et stations de relèvement des stations d'épuration, des branchements et travaux pour le compte de tiers, et matériels en dépenses et en recettes - Individualisation d'autorisation de programme**
service :	Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 décembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le programme 2010 des opérations globalisées dans le domaine de l'assainissement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées pour le plan de mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine dans le cadre de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - axe d'intervention : Lutter contre les pollutions de toutes natures et de l'autorisatione programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine.

Ce programme annuel d'actions et de travaux pour 2010 peut être décliné en actions et travaux concernant le patrimoine communautaire en matière d'assainissement :

- les réseaux de proximité dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée n° 1841,
- les stations de relèvement dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée n° 1841,
- les stations d'épuration dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée n° 1835,
- les branchements et travaux pour le compte de tiers dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée n° 1847,
- les acquisitions de matériels d'assainissement dans le cadre de l'autorisation de programme n° 1829.

Pour mémoire, ce patrimoine peut être décrit tel que ci-dessous :

Le service public de l'assainissement est exploité en régie sur les 57 communes de la Communauté urbaine. Il programme, finance, construit et exploite tous les ouvrages destinés à transporter et traiter les eaux usées afin de les restituer dans des conditions compatibles avec la sauvegarde de la qualité du milieu naturel.

Le patrimoine actuel est de 2 800 kilomètres d'égouts, dont 600 de collecteurs visitables (hauteur supérieure à 1,50 mètre). Ce réseau est composé de 2 100 kilomètres de réseau unitaire et de 1 100 kilomètres de réseau séparatif, à raison de 790 kilomètres pour les eaux usées et 310 kilomètres pour les eaux pluviales.

Le patrimoine se compose, en outre, de :

- 9 stations d'épuration dont 7 exploitées en régie, la station d'épuration à Saint Fons étant exploitée dans le cadre d'un marché d'exploitation et celle de Givors en délégation dans le cadre d'un contrat d'affermage,
- 46 stations de relèvement des eaux usées situées sur le réseau d'assainissement, 30 stations de relèvement d'eaux pluviales (trémies routières), 5 ouvrages divers (siphon, relèvement dans les bassins d'orage),
- 385 déversoirs d'orage,
- 29 stations pluviométriques,
- 21 stations de mesures installées sur le réseau d'assainissement.

Le programme, élaboré dans les cadres des quatre autorisations de programmes globalisées pour les travaux études et acquisitions, peut être détaillé comme suit :

1 - Réseaux d'assainissement et stations de relèvement (autorisation de programme n° 1841) :

Au sein de ce programme, on distingue les travaux sur les réseaux de proximité, les stations de relèvement et les autres opérations sur réseaux.

1.1 - Les réseaux de proximité pour un montant de 3 215 000 € HT en dépenses.

Ce programme permettra de dépasser le ratio de 50 % des investissements consacrés à la rénovation de notre patrimoine et de prendre en compte, de façon systématique, les prescriptions liées à l'amélioration des conditions d'exploitation, tant dans les créations d'ouvrages que pour les rénovations.

Ce programme se présente en deux familles d'opérations :

A - Opérations de création de réseau :

a) - Opérations réparties sur l'agglomération :

Il s'agit de provisions pour des travaux d'extensions des réseaux situés dans des zones classées U au plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine pour un montant de 300 000 € HT.

b) - Opérations de création identifiées par commune :

La plupart des opérations sont consécutives à des dispositions du zonage d'assainissement et des opérations d'urbanisme, menées sur les communes du territoire communautaire.

6 opérations ont été identifiées comme telles (Voir tableau ci-dessous) :

Commune	Adresse	Objet	Montant (en € HT)
Cailloux sur Fontaines	route Castellane	extension assainissement (200 mètres diamètre 200 millimètres). Nouvelle desserte opération fonderie	150 000
Collonges au Mont d'Or	rue de la Mairie	doublement du réseau unitaire avec maillage 80 mètres diamètre 600 millimètres	70 000
Collonges au Mont d'Or	chemin des Grandes Balmes	création d'un réseau séparatif 400 mètres diamètre 300 millimètres + 10 branchements	190 000
Mions	impasse du Pavé	construction d'un égout diamètre 300 millimètres sur 90 mètres	110 000

Saint Genis Laval	en terrain privé entre la rue des Martyrs et Maréchal Foch	construction de 50 mètres d'égout de 500 millimètres de diamètre	30 000
Tassin La Demi Lune	rue Général Brosset	extension du réseau d'eaux usées 180 mètres de diamètre 500 millimètres	165 000
Total			715 000

B - Opérations de rénovation du réseau (renouvellement et réhabilitation) :

Ces opérations se présentent en deux groupes :

a) - Opérations de rénovation réparties sur l'agglomération :

- campagnes de travaux de réhabilitation, réparation et renouvellement de branchements pour un montant de 400 000 € HT,
- campagnes de travaux spécifiques d'aide à l'exploitation (échelles, tampons, etc.) pour un montant de 100 000 € HT,
- diagnostics structurels des ouvrages pour un montant de 65 000 € HT ;

b) - Opérations de rénovation identifiées par commune :

13 opérations sont présentées et concernent principalement des travaux de reprise de l'étanchéité des réseaux, de réhabilitation ou reconstruction d'ouvrages en état de dégradation (Voir tableau ci-dessous) :

Commune	Adresse	Objet	Montant (en € HT)
Bron	rue de la Perle	construction de 200 mètres d'égout 500 millimètres	210 000
Feyzin	rue de la Roseraie	remplacement d'une canalisation vétuste par une canalisation diamètre 400 millimètres sur 240 mètres	155 000
Francheville	rue de Maillabert	réhabilitation égout eaux usées 215 mètres de diamètre 300 millimètres	70 000
Givors	chemin de Bonnebouche	reconstruction de 600 mètres de canalisations eaux usées diamètre 300 millimètres en servitude sous propriété SNCF	210 000
Irigny	ZAC du centre - avenue de Bezange	construction de 50 mètres d'égout de 500 millimètres de diamètre et gainage de 60 mètres de réseau diamètre 500 millimètres	70 000
Lyon 2°	place Gourjus, de la rue des Templiers à la rue Chambonnet et n° 1 rue Chambonnet	réhabilitation du collecteur sur une longueur de 60 mètres et gainage des branchements	80 000

Lyon 4°	rue Niepce	reconstruction collecteur sous cheminement piéton sur une longueur de 145 mètres	210 000
Pierre Bénite	rue des Martyrs de la Libération	chemisage avec reprise des branchements de 200 millimètres de canalisation diamètre 600 millimètres	80 000
Vénissieux	rue Robespierre	construction d'un égout circulaire de diamètre 500 millimètres sur 230 mètres	205 000
Vernaison	impasse Port Puy	construction de 30 mètres d'égout de 300 millimètres de diamètre	20 000
Villeurbanne	rue Roger Salengro	chemisage 85 mètres de diamètre 1100 millimètres + 54 mètres de diamètre 800 millimètres	65 000
Villeurbanne	rue Galvani	chemisage de 123 mètres de diamètre 500 millimètres	50 000
Villeurbanne	rue Eugène Fournière (Jean Jaurès à 2 Frères)	renouvellement de 270 mètres de diamètre 500 millimètres (20 branchements)	210 000
Total			1 635 000

Pour cette partie, "1.1 - Réseaux de proximité", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 3 215 000 € HT,
- pas de recettes,
- soit un total de charge nette de 3 215 000 € HT.

1.2 - Les stations de relèvement, pour un montant de 480 000 € HT en dépenses.

Un programme de travaux sur les stations de relèvement pour l'amélioration et le renouvellement de ces équipements comporte les parties suivantes :

- améliorations diverses : 100 000 € HT (travaux de génie civil, d'électromécanique ou d'automatisme),
- stations de relèvement : rénovation station Passerelle à Décines Charpieu pour 120 000 € HT et armoires électriques des trémies axe Nord-Sud pour 180 000 € HT,
- équipements divers, relèvement : 70 000 € HT,
- récolement des stations et études diverses : 10 000 € HT.

1.3 - Les autres opérations concernant les réseaux pour un montant de 1 920 000 € HT en dépenses.

D'autres actions et travaux pour 2010, sur les réseaux et stations de relèvement, peuvent être détaillés comme suit et concernent :

1.3.1. le versement de subventions par la Communauté urbaine pour l'assainissement des voies privées (et l'intégration au patrimoine communautaire des réseaux ainsi construits par les propriétaires et subventionnés) :

- dépenses : 130 000 € HT
- recettes : 100 000 € dans le cadre des mouvements pour l'intégration des réseaux classés, après subvention, dans le patrimoine communautaire.

1.3.2. l'acquisition des matériels installés en réseau pour un montant de 1 440 000 € HT en charge nette selon le détail prévisionnel ci-dessous :

- dispositifs de fermeture des réseaux d'assainissement (grilles et tampons) installés ou renouvelés dans le cadre des opérations de construction ou renouvellement des réseaux ou des opérations de maintenance pour un montant de 400 000 € HT,
- divers matériels et équipements intégrés aux réseaux (échelles, vannes, closoirs, buses) pour un montant de 540 000 € HT,
- divers équipements installés sur le réseau d'instruments de mesures de la pluviométrie pour un montant de 200 000 € HT,
- divers équipements des sites de métrologie pour un montant de 300 000 € HT.

1.3.3. un programme d'études et de diagnostics des réseaux et stations de relèvement pour un montant global estimé à 350 000 € HT ;

Les études, acquisitions de matériels et travaux sur réseau sont susceptibles d'aides de l'Agence de l'eau pour un montant estimé à 300 000 €.

Pour l'ensemble du programme réseaux d'assainissement et stations de relèvement, les montants prévisionnels individualisés en dépenses et en recettes sont les suivants :

- total des dépenses : 5 615 000 € HT,
- total des recettes : 400 000 €,
- soit un total de charge nette de 5 215 000 €.

2 - Stations d'épuration (autorisation de programme n° 1835) :

Le programme prévisionnel pour les études, acquisitions de matériels et travaux sur les stations d'épuration communautaires peut être détaillé comme suit :

- matériels installés en station d'épuration : 500 000 € HT (pompes, échelles, garde corps, dégrilleurs, moteurs, vannes, automates),
- diverses études et récolements pour les travaux réalisés en station d'épuration, d'un montant de 50 000 € HT dont les études préalables à deux projets d'amélioration à Pierre Bénite,
- des travaux d'amélioration divers sur les autres stations d'épuration pour un montant estimé à 700 000 € HT (travaux de génie civil, d'électromécanique ou d'automatisme, etc.),
- remboursement du matériel : 90 000 € HT dans le cadre du marché pour l'exploitation de la station d'épuration à Saint Fons, 240 000 € de subventions sont susceptibles d'être octroyés par l'Agence de l'eau dans le cadre de ce programme prévisionnel.

Pour l'ensemble du programme Station d'épuration, les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 1 340 000 € HT,
- total des recettes : 240 000 €
- soit un total de charge nette de 1 100 000 €.

3 - Branchements et travaux pour comptes de tiers (autorisation de programme n° 1847) :

Les propriétés et immeubles riverains du domaine public communautaire sont raccordés au réseau d'assainissement *via* un branchement, dont la partie sous domaine public peut être réalisée par la Communauté urbaine si le propriétaire en fait la demande et moyennant participation de sa part. Le branchement, ainsi réalisé, est ensuite intégré au réseau communautaire, conformément au règlement du service public d'assainissement communautaire adopté par le conseil de Communauté en 2004 et révisé en 2005.

La Communauté urbaine est donc liée pour ces travaux par la demande des propriétaires riverains, demande, dont le niveau est directement conditionné à l'activité de la construction du bâtiment et des travaux publics.

Un programme détaillé de ces interventions ne peut donc être établi puisqu'il s'agit, pour la Communauté urbaine, de répondre à la demande de raccordement des riverains qu'elle ne maîtrise pas et aux grosses réparations sur ces ouvrages. Une proposition de 3 000 000 € HT est faite pour 2010, cette proposition tient compte du ralentissement de l'activité annoncée.

Le détail des dépenses prévisionnelles s'établit comme suit sur la base annuelle de 500 branchements environ :

- 200 000 € HT au titre de la fourniture des dispositifs de fermeture de ces ouvrages,
- 2 800 000 € HT au titre de la réalisation des travaux proprement dits.

La recette à provenir des tiers au titre des travaux est inscrite en recettes au budget annexe de l'assainissement au titre des ventes de travaux pour un montant de 3 000 000 € HT (frais de service inclus), sur la section d'exploitation au budget 2010.

Pour mémoire en 2008, 3 690 000 € ont été consacrés à la réalisation de 595 branchements sur égout existant et une recette de 2 630 000 € est résultée des refacturations aux tiers bénéficiaires de ces travaux.

La proposition d'individualisation pour 2010 est susceptible de revue en cours d'année si la demande de raccordement des particuliers s'avérait supérieure à la prévision actuelle.

Pour ce programme de réalisation des branchements et travaux pour comptes de tiers, les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 3 000 000 € HT,
- pas de recettes en section d'investissement mais une recette prévisionnelle de 3 000 000 € en section d'exploitation,
- soit un total de charge nette en section d'investissement de 3 000 000 €.

4 - Matériels (autorisation de programme n° 1829) :

Cette individualisation d'autorisation de programme en dépenses est proposée pour l'acquisition des matériels techniques et outillages destinés à l'équipement des usines et ateliers, du laboratoire, et des véhicules lourds, du service d'assainissement selon le programme prévisionnel suivant :

4.1. matériels techniques et outillage : 265 000 € HT selon le détail ci-dessous :

- matériels spécifiques de sécurité (casques, détecteurs de gaz, balisages, panneaux de signalisation et matériels techniques destinés aux différents sites d'exploitation et ateliers réseaux pour un montant de 145 000 € HT),
- matériels techniques destinés aux ateliers et bureaux sur les sites des stations d'épuration communautaires pour un montant de 100 000 € HT,
- matériels techniques et appareillages spécifiques destinés au laboratoire pour un montant de 20 000 € HT.

4.2. véhicules lourds

250 000 € HT sont proposés pour le remplacement de véhicules lourds spécialisés pour le curage et l'exploitation des réseaux d'assainissement dans le cadre du programme de renouvellement du parc pour 2010-2014.

Pour l'ensemble de ce programme d'acquisition de matériels, les montants prévisionnels sont les suivants en dépenses : 515 000 € HT.

Il est proposé au Conseil, sur la base des programmes de travaux annuels 2010, les opérations globalisées suivantes :

- réseaux d'assainissement et stations de relèvement,
- stations d'épuration,
- branchements pour compte de tiers,
- matériels,

qui s'inscrivent dans le cadre de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer la cycle urbain de l'eau sur le long terme - axe d'intervention : Lutter contre les pollutions de toute nature et de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les programmes prévisionnels d'actions proposées pour les opérations globalisées suivantes :

- les réseaux d'assainissement, stations de relèvement,

- les stations d'épuration,

- les branchements pour comptes de tiers,

- matériels,

dans le cadre de l'axe d'intervention "Lutter contre les pollutions de toute nature".

2° - Décide, sur la base des programmes de travaux annuels 2010 l'individualisation :

A - de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme, sur les opérations suivantes :

a) - réseaux d'assainissement et stations de relèvement (opération n° 1841) :

- en dépenses 5 615 000 € HT

- en recettes 400 000 €

- en charge nette 5 215 000 €

b) - stations d'épuration (opération n° 1835) :

- en dépenses 1 340 000 € HT

- en recettes 240 000 €

- en charge nette 1 100 000 €

c) - branchements pour comptes de tiers (opération n° 1847) :

- en dépenses 3 000 000 € HT

B - de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine

a) - matériels (opération n° 1829) :

- en dépenses 515 000 € HT

au titre du budget annexe de l'assainissement, sur l'exercice 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 janvier 2010.